



**Mairie de LE CHEIX SUR  
MORGE  
Puy de Dôme**

**République Française**

**COMPTE-RENDU DE CONSEIL  
MUNICIPAL  
Séance du 10 septembre 2012**

Le 10 septembre 2012, le conseil municipal de **LE CHEIX SUR MORGE** régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Yves LIGIER, Maire.**

**Etaient présents :** LIGIER Yves, BIGAY Bertrand, CALLAOU Jean-Raymond, DESSENDIER Lionel, MELIN Pascal, BELIN Philippe, BELIN Etienne, BIOU Linda, GOMARD Nadine, GRENET Laurent, LOUSTE-SOL Véronique, PARRY Evelyne, SAUVAT Jean-Claude, TAHARI Alain.

**Etait absent :** POPIELAS Eric

**Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du CGCT :** Bertrand BIGAY est nommé secrétaire de séance.

**Le compte-rendu de la séance du 09 juillet 2012 est approuvé à l'unanimité.**

1/ Monsieur le Maire est autorisé à signer toute convention et tout acte se rapportant au partenariat de la commune du CHEIX SUR MORGE avec la crèche « les petits volcans ».

Mr LIGIER rappelle que l'inauguration du site a eu lieu le samedi 08 septembre et que 3 enfants de la commune fréquentent la crèche à temps partiel.

2/ Le montant de la participation scolaire pour les communes de SARDON et BUSSIERES ET PRUNS est fixé à 785.84€. Rappelons que 3 enfants bénéficient d'une dérogation de leur commune de résidence pour fréquenter l'école du CHEIX.

3/ Il a été décidé de reconduire la convention de balayage des voies publiques pour une année supplémentaire avec la SEMERAP.

4/ Suite aux plaintes de plusieurs habitants quant à la présence de rats, notamment dans le réseau d'assainissement, la commune a décidé de souscrire un contrat de dératisation pour un montant annuel de 826.08 €.

5/ Le Conseil Général demande la programmation FIC pour 2013 / 2014 / 2015 sachant que la dépense subventionnable maximum pour notre commune est de 370 000.00€ dont 47 685.00€ de voirie (sur 3 ans).

Les projets sont :

- 2013 : réfection du chemin des Prés
- 2014 : réfection du chemin des Vignes et d'une partie de la rue de la Garde
- 2015 : réhabilitation du groupe scolaire

6/ Les travaux de réhabilitation de la place de l'église devraient se dérouler en fin d'année. GEOVAL a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre pour un montant de 6500.00€ H.T.

7/ Concernant la future mairie, un avenant va être signé avec GATP qui doit réaliser la voirie jusqu'à la rue des Tilleuls.

8/ Monsieur le Maire fait part de la demande du Foyer Rural qui consisterait à poser des miroirs sur la scène de la salle polyvalente et d'y faire un placard dans l'angle. Après discussion, il est proposé de faire un placard tiroir sous la scène et de trouver un système de miroirs démontables à ranger après chaque séance.

A partir de la rentrée, le Foyer Rural disposera de la salle polyvalente le jeudi soir pour la danse (en plus du mercredi).

9/ Sont évoqués les problèmes de transport scolaire rencontrés depuis la rentrée pour les enfants se rendant à RIOM. En effet, il y a eu beaucoup de changements depuis la prise de compétence des transports scolaires par Riom Communauté (changements d'horaires, amplitude sur la journée, durée des trajets...). Le conseil municipal conseille aux parents d'adresser un courrier à la communauté afin d'exposer leurs soucis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

**Vu pour être affiché le 14 septembre 2012 conformément aux prescriptions de l'article L 2122-25 du CGCT.**

**Le Maire,**

**Yves LIGIER.**